

**Sans confirmation de naissance, le dossier ne sera pas étudié en commission d'attribution des places**

Attestation de naissance

**Coupon à retourner dans un délai d'un mois maximum après la naissance de l'enfant**  
Accompagné de la photocopie du livret de famille ou d'un acte de naissance à

Mairie de Morsang sur orge  
Maison de la petite enfance  
Square Alexandre Christophe  
91390 Morsang-sur-Orge

ou

Via votre espace citoyen  
ou par mail à  
[petite.enfance@ville-morsang.fr](mailto:petite.enfance@ville-morsang.fr)

Nom et prénom de l'enfant : .....
Date de naissance : .....
Sexe : <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Nom du représentant 1 :.....
Nom du représentant 2 .....
Adresse :..... .....